

# Être bien dans ses bottes en formations dans la nouvelle

## Notre offre de formations : #Form&Vous

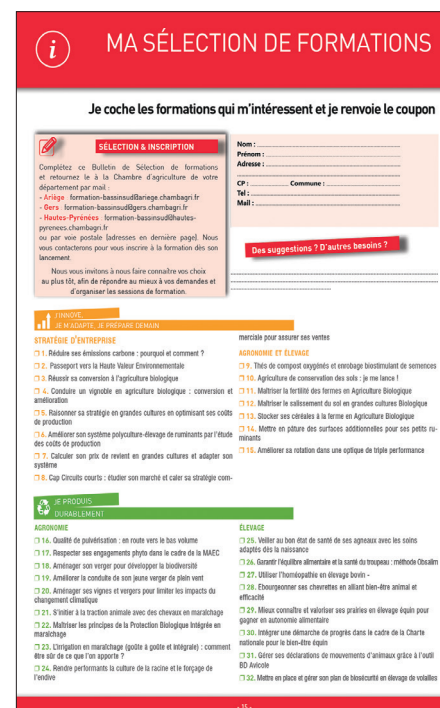
Investir dans le développement des compétences au sein de son exploitation, c'est préparer l'avenir, pouvoir s'adapter plus facilement, atteindre ses objectifs plus rapidement. La formation est un des moyens que nous mettons à votre disposition pour y parvenir.

Retrouvez notre nouvelle offre dans **notre calendrier des formations du premier semestre 2022**.

Tout au long de l'année, en temps réel, retrouvez aussi notre offre de formations actualisée sur notre site internet :



<https://gers.chambre-agriculture.fr/rubrique-Formations>



Complétez votre "Sélection de Formations" (Liste des titres en pages 15 et 16 du Calendrier) et faites-nous part de vos choix, suggestions voire autres besoins jusqu'en fin d'année 2022.

Objectifs, contenus, dates, intervenants... toutes les informations utiles pour faire votre choix de formations sont disponibles, avec la possibilité de vous pré-inscrire en ligne. Notre offre reste flexible et nous pouvons l'adapter à votre demande dès que nécessaire ! Faites nous part de vos besoins, des sujets qui vous intéressent, vous interpellent et nous pourrions mettre en œuvre les formations adéquates !

Le pôle Formation est à votre écoute : **Chambre d'agriculture du Gers - Service Commun Formation Bassin Sud - Tél. 05 62 61 77 43 - [formation-bassinsud@gers.chambagri.fr](mailto:formation-bassinsud@gers.chambagri.fr)**

# sélectionnant les meilleures offres 2022 (janvier à juin)

## Vos droits et financement de formations

Vous avez des droits à la formation et des moyens pour faciliter votre participation et celle de vos salariés, **profitez-en !**

**VIVEA**, votre Fonds d'Assurance Formation vous permet de bénéficier d'une prise en charge de vos formations de **2 250 € chaque année civile**.

**OCAPIAT**, l'opérateur de compétences de vos salariés agricoles, prend en charge une partie de leurs frais pédagogiques et salaires, vous pouvez ainsi plus facilement assurer leur formation.

Le **SERVICE DE REMPLACEMENT** propose des tarifs avantageux quand vous faites appel à un de leurs agents pour intervenir sur votre exploitation le jour où vous êtes en formation ou dans les trois mois qui suivent, vous partez ainsi plus sereinement !

Le **CRÉDIT D'IMPÔT** pour chaque journée de formation suivie, vous pouvez bénéficier de 73 € (dans la limite de 40 heures de formation annuelles et sous conditions d'imposition au régime réel).



### Le Compte Personnel Formation

La réforme de la formation professionnelle continue «Pour la liberté de choisir son avenir professionnel» a instauré la mise en place de **Comptes Personnels de Formation (CPF) pour tous les chefs d'entreprise dont les agriculteurs**.

4 % sont prélevés depuis l'année 2020 sur la collecte VIVEA pour alimenter le dispositif, géré par la **Caisse des Dépôts et Consignations**. Ainsi tous les ans, votre compte est crédité de **500 €** jusqu'à atteindre un **plafond de 5 000 €**.

Le CPF permet de financer des formations **certifiantes et qualifiantes** et des formations dites de **droit commun** (bilans de compétences ; Validations des Acquis de l'Expérience ; permis de conduire véhicules légers et lourds ; formations à la **création et reprise d'entreprise**).

Notre organisme de formation propose **six certifications professionnelles** qui peuvent être prises en charge (Certificat de Compétences pour le Transport des Animaux Vivants (CCTROV), Certiphyto,...).



Si vous ne l'avez pas déjà fait, rendez-vous sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) pour créer votre compte, consulter votre solde et voir l'offre de formations disponible.



### En route vers la dématérialisation de VIVEA aussi !

Désormais en 2022, toutes les formations auxquelles vous souhaitez vous inscrire, nécessitent le **consentement électronique** pour activer la **prise en charge financière de votre formation** par VIVEA. Concrètement, quand l'organisme de formation vous inscrit, vous recevez un e-mail de VIVEA contenant un **lien pour valider** votre consentement. Sans cette validation, la prise en charge ne sera pas effective.

### Création de votre Compte VIVEA

Pour assurer ce consentement électronique et la prise en charge de vos formations, vous devez créer votre compte VIVEA et **mettre à jour ou vérifier les informations qui vous concernent, notamment votre adresse e-mail !** Ce compte vous sera utile aussi pour suivre vos crédits formation, avoir le récapitulatif des stages suivis...

N'attendez plus, connectez-vous sur [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr) « Mon espace »



Besoin d'aide ? Contactez-nous ; vous pourrez aussi bénéficier de nos Tutoriels « Création Compte VIVEA » et « Consentement électronique ».



# Adaptation et performance : zoom sur

### JE TRANSFORME, JE VENDS MES PRODUITS

Candice Gaube nous parle de la formation « Faire un atout des réglementations liées à la vente directe et l'accueil du public »



#### A qui s'adresse cette formation ?

A tout agriculteur qui accueille du public, propose des prestations d'agritourisme et qui doit mettre en œuvre la réglementation afférente **aux établissements recevant du public (ERP)** et à l'accessibilité aux personnes handicapées.

#### Qu'est-ce qu'un agriculteur peut attendre de cette formation ?

Fabrice GRILLON-GABORIT, Expert en matière de Produits Fermiers, dispense nombreuses formations auprès du monde agricole pour l'aider à mettre en valeur ses produits et son patrimoine. Cette formation vous permettra d'y voir clair sur les réglementations liées à l'agritourisme et aux ERP, et de décliner les exigences inhérentes à votre propre projet ou activité. Les divers cas concrets du groupe vous aideront à prendre du recul et choisir la bonne posture pour faire un atout des aménagements réglementaires. Vous construirez enfin, votre retro-planning de mise en conformité personnalisé pour mettre en valeur vos installations et patrimoine.

**Date et lieu :** 24 mai à Auch.  
**Intervenant :** Fabrice GRILLON-GABORIT - FGG Produits Fermiers - conseils en commercialisation circuits courts.  
**Contact :** Candice GAUBE, conseillère animatrice Bienvenue à la Ferme, Excellence Gers et Agritourisme - 05 62 61 77 40.

### JE FACILITE MON QUOTIDIEN ET TRAVAILLE EN SECURITE

Caroline Villeneuve nous parle de la formation « Être à l'aise en informatique »



#### A qui s'adresse cette formation ?

A tout agriculteur avec se(s) salarié(s) le cas échéant, qui souhaite(nt) maîtriser les bases informatiques pour utiliser un ordinateur au quotidien et être à l'aise face aux nouveautés liées à la transition numérique et la **dématérialisation des services et dossiers**, qui peuvent parfois intimider.

#### Qu'est-ce qu'un agriculteur peut attendre de cette formation ?

Laurent SARTORIO, Formateur en informatique et Expert des Techniques d'Information et de Communication, intervient pour les Chambres d'Agriculture depuis plus de 10 ans, apportant aux agriculteurs plus d'autonomie dans la gestion de leurs outils informatiques et sur Internet. Cette **formation à la carte** vous permet de choisir un parcours de formation plus ou moins complet en fonction de vos besoins. 6 modules d'1 jour chacun, avec une montée en compétences progressive, vous sont proposés pour aller de la prise en main d'un ordinateur jusqu'à la sécurité de son PC, en passant par les outils de Windows, du traitement de texte, des tableurs, Internet et la messagerie (Outlook).

**Dates et lieu :** 22 février, 1er, 16, 23, 30 mars et 11 avril à Auch.  
**Intervenant :** Laurent SARTORIO, expert «ORDIFORMATION 81» des TIC et du Web 2.0.  
**Contact :** Caroline VILLENEUVE, conseillère formation Chambre d'agriculture Gers - 05 62 61 77 43.

### JE TRANSFORME, JE VENDS MES PRODUITS

Claire Engelvin nous parle de la formation « Maîtriser la Protection Animale en abattoir de volailles et palmipèdes »



#### A qui s'adresse cette formation ?

A tout éleveur pratiquant l'abattage de volailles et ou de palmipèdes et qui doit obtenir le **Certificat de compétences obligatoire «Responsable Protection Animale» (RPA)** pour exercer son activité.

#### Qu'est-ce qu'un agriculteur peut attendre de cette formation ?

Catherine DAMETTO, Experte en Analyse des Situations de Travail et Expression des Compétences ainsi qu'en Bien-Être Animal, dispense nombreuses formations auprès des éleveurs et opérateurs pour les aider à prévenir la souffrance des animaux, les blessures et leurs conséquences sur la qualité des produits finis. Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances sur la réglementation en lien avec la conduite à tenir dans les situations courantes d'abattage de volailles. Vous comprendrez mieux les comportements des animaux pour les gérer lors de l'abattage. Et vous pourrez enfin, établir vos modalités de mise en place des Modes Opératoires Normalisés (MON) et des différents contrôles pour la maîtrise de la protection animale en abattoir.

**Dates et lieu :** 1er et 2 février à Auch.  
**Intervenant :** Catherine DAMETTO, formatrice habilitée par le Ministère de l'Agriculture à délivrer les formations protection animale.  
**Contact :** Claire ENGELVIN, conseillère sécurité alimentaire à la Chambre d'agriculture du Gers - 05 62 61 77 40.

### J'INNOVE, JE M'ADAPTE, JE PREPARE DEMAIN

Anthony Page nous parle de la formation «Agriculture de conservation des sols : je me lance ! »



#### A qui s'adresse cette formation ?

A tout agriculteur céréalier qui se questionne sur l'utilité des couverts végétaux au sein de son système et aux façons pertinentes de les intégrer.

#### Qu'est-ce qu'un agriculteur peut attendre de cette formation ?

Simon COURBIERES, agronome à la plateforme agro-écologique d'Auzeville, présentera les principaux enseignements issus d'essais d'agriculteurs partenaires, sur le choix des couverts et leur conduite technique. Florent GEORGES, animateur agro-équipement du réseau CUMA, apportera son expérience pour faire évoluer un parc matériel en adéquation avec des changements du système de cultures intégrant la conservation des sols. Enfin, deux visites d'exploitation des stagiaires, permettront d'échanger autour des différents itinéraires mis en œuvre avec des couverts végétaux depuis quelques années déjà.

**Dates et lieu :** 25 février et 1er mars à Auch (et lieux de visites à définir) + 4 heures individualisées chez chacun.  
**Intervenants :** Simon COURBIERES, ingénieur agronome - Plateforme agro-écologie Toulouse-Auzeville. Et Florent GEORGES, animateur agro-équipement et grandes cultures - FDCUMA du Gers.  
**Contact :** Anthony PAGE, conseiller spécialisé productions végétales, Chambre d'agriculture du Gers - 05 62 61 77 54.